

DEC131900DR20

Décision donnant délégation de signature à M. Robin KAISER, directeur de l'unité GDR3577 intitulée Atomes froids, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision n° 040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision n° 100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision n° 100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision n° 112575DAJ du 22/11/11 nommant Pierre DAUCHEZ délégué régional pour la circonscription Côte d'Azur à compter du 14/11/11 ;

Vu la décision n° 130184DGDS du 21/02/2013 portant création de l'unité GDR3577, intitulée Atomes froids, dont le directeur est Robin KAISER ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Robin KAISER, directeur de l'unité GDR3577, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

Article 2

¹ Soit 130 000 Euros HT au 01/01/2012

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Robin KAISER, délégation de signature est donnée à M. Guillaume LABEYRIE, chargé de recherche, et Mme Isabelle LAROCLETTE, assistant-ingénieur, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Valbonne, le 16/05/2013

Le délégué régional
Pierre DAUCHEZ

DEC 130040DDA|ext

Décision donnant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de personne responsable des marchés du directeur délégué aux achats et à l'innovation

LE DIRECTEUR DELEGUE AUX ACHATS ET A L'INNOVATION,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision n° 100014DAJ du 21 janvier 2010 modifiée portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision n° 080121DAJ du 31 octobre 2008 portant nomination de M. Jean-Marc Boivent, aux fonctions d'adjoint au directeur délégué aux achats

Vu la décision n° 122523DAJ du 12 octobre 2012 portant nomination de M. Guy Moraly aux fonctions de directeur délégué adjoint aux achats et à l'innovation

Vu la décision n° 131830DAJ du 3 juin 2013 portant nomination de M. Olivier Bérard aux fonctions de Directeur délégué aux achats et à l'innovation,

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Guy MORALY, directeur délégué adjoint aux achats et à l'innovation, à l'effet de signer au nom du directeur délégué aux achats et à l'innovation, tous les actes, décisions et pièces administratives relatifs à la préparation, à la passation et à l'exécution des contrats de commande publique relevant de ses attributions de personne responsable des marchés, en application de la décision n° 100014DAJ susvisée.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Guy MORALY, délégation est donnée à M. Jean-Marc BOIVENT, adjoint au directeur délégué aux achats et à l'innovation, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

En cas d'absence ou d'empêchement de M. MORALY et de M. BOIVENT, délégation est donnée à M. Bruno MOAL, responsable du pôle juridique de la direction déléguée aux achats et à l'innovation, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 4

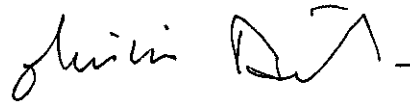
Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur délégué aux achats et à l'innovation ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Meudon, le 19 août 2013

Le Directeur délégué aux achats et à l'innovation

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Olivier Berard', with a stylized flourish at the end.

Olivier BERARD